



BULLETIN DE CANDIDATURE DES ACTEURS DU TOURISME

Comité de Direction de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose

1 – Structure candidate

Nom de la structure / de l'organisme :

Commune d'implantation :

Adresse e-mail :

Téléphone :

2 – Filière touristique (merci de cocher une seule case)

☐ Hébergement

☐ Loisirs

☐ Métiers des saveurs et de la gastronomie locale

☐ Culture et patrimoine

☐ Autre (précisez) :

3 – Nature de la candidature (merci de cocher une seule case)

☐ Acteur du tourisme – candidature nominative

La candidature est portée par une personne physique. La personne désignée ci-dessous est membre du Comité de direction et la seule habilitée à représenter la structure aux instances.

☐ Structure ou organisme du tourisme

La candidature est portée par une structure ou un organisme touristique qui est membre du Comité de direction. Il désigne librement son représentant pour assister aux réunions du CODIR, parmi ses salariés ou membres. Le représentant peut évoluer au cours de la mandature, sous réserve que tout changement soit signalé par écrit à l'Office de Tourisme

4 – Représentant proposé

Nom et prénom :

Fonction au sein de la structure / de l'organisme :

Adresse e-mail (si différente de la structure) :

Téléphone (si différent de la structure) :

5 - Engagement du candidat / de la structure

En déposant cette candidature, le candidat / la structure s'engage à :

- Être partenaire de l'Office de Tourisme à la date de dépôt de sa candidature et à le rester pendant toute la durée de la mandature ;
- Être à jour de ses obligations (adhésion, taxe de séjour le cas échéant) ;
- Exercer une activité en lien avec le tourisme sur le territoire ;
- Représenter l'ensemble de sa filière et non ses seuls intérêts ;
- Participer activement aux réunions du Comité de direction ;
- Contribuer aux échanges et aux travaux liés à la stratégie touristique du territoire ;
- Respecter les règles de fonctionnement prévues par les statuts et le règlement intérieur ;
- Informer l'Office de Tourisme de toute difficulté de participation ou de tout changement de représentant.

En cas d'absences répétées et non justifiées, le membre pourra être rappelé à l'ordre et, le cas échéant, amené à quitter le Comité de direction conformément au règlement de désignation.

6 – Déclaration sur l'honneur

Je certifie exacts les renseignements fournis et déclare avoir pris connaissance du règlement de désignation et de fonctionnement des acteurs du tourisme.

Le présent bulletin de candidature est à compléter et à transmettre par courrier électronique à Marie RIOU, Responsable administrative de l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose (marie.riou@lannion-tregor.com) au plus tard le 2 avril 2026.

Fait à : Le :

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Vos coordonnées (adresse e-mail et numéro de téléphone) sont collectées afin de vous transmettre les invitations aux instances représentatives de l'Office de Tourisme, de vous adresser des statistiques et informations relatives à la vie de l'Office, et d'assurer, le cas échéant, les relances nécessaires dans le cadre des réunions du Comité de Direction. Ces données sont traitées dans le respect de la réglementation en vigueur et ne seront utilisées qu'à ces fins.